

**Bureau 407**  
INSPECTIONS

Affaire suivie par :  
Collège des  
IA-IPR de lettres  
Tél : 04.93.53.71.50  
Mél : [jpr-ia@ac-nice.fr](mailto:jpr-ia@ac-nice.fr)

53 avenue Cap de Croix  
06181 NICE CEDEX 2

Nice, le 11 Septembre 2020  
Mmes et M. les inspecteurs de lettres

à

Mmes et Mrs les professeurs de lettres  
S/c du Chef d'établissement

**Objet : lettre de rentrée**

Chères et chers collègues,

**Comme les années précédentes, les IA-IPR de l'Académie de Nice proposent d'introduire cette lettre de rentrée disciplinaire par un préambule commun.**

En 2019-2020, lors de cette année scolaire si particulière, vous avez fait preuve d'une adaptation et d'un engagement remarquables pour assurer la continuité pédagogique, comme l'atteste l'enquête de la DEPP

<https://www.education.gouv.fr/crise-sanitaire-de-2020-et-continuite-pedagogique-les-eleves-ont-appris-de-maniere-satisfaisante-305214> (tous les autres liens seront à retrouver dans le tableau en fin de lettre).

Nous sommes heureux de vous retrouver et d'accueillir les nouveaux personnels entrant dans l'académie à qui nous souhaitons la bienvenue. Ensemble, nous aurons à répondre aux défis pédagogiques et sociaux afin d'accompagner tous les élèves vers le chemin de la réussite.

Conformément à la **circulaire de rentrée** du 10 juillet 2020, l'année scolaire 2020-2021 aura comme priorité absolue de prendre en charge les élèves fragilisés par la période exceptionnelle vécue et de consolider les apprentissages.

**L'évaluation** revêt cette année une importance particulière pour identifier leurs besoins et apporter une réponse personnalisée. Au collège, les **évaluations nationales de 6<sup>ème</sup>** auront lieu à partir du 14 septembre. Elles ont été repensées pour faciliter l'exploitation par les équipes pédagogiques et la communication avec les familles. Au lycée, les **tests de positionnement** en français et en mathématiques de début de 2<sup>nde</sup>, à partir du 14 septembre 2020, ont été améliorés également. Des réunions seront organisées dans tous les réseaux pour optimiser l'utilisation *a posteriori* de ces évaluations et les intégrer dans un processus d'apprentissage approprié, dans les dispositifs de « devoirs faits » au collège et d'accompagnement personnalisé au lycée.

Des **outils de positionnement** sont mis à votre disposition pour les autres niveaux de classe. Pour vous aider, des **objectifs pédagogiques prioritaires** ont été identifiés et des ressources associées sont mises à disposition sur Eduscol. Afin d'aider les élèves à surmonter leurs difficultés, de les faire progresser et réussir, il convient d'amplifier le dispositif **Devoirs faits** au collège dès la première semaine de septembre et d'utiliser les différents dispositifs de soutien et d'accompagnement à tous les niveaux.

Les **compétences orales** des élèves à construire dans toutes les disciplines et sur l'ensemble du parcours d'apprentissage sont également une des priorités.

Au lycée, dans la perspective notamment de « l'Oral de Maturité » (Grand Oral), la pratique de l'oral fait l'objet d'une préparation et d'une évaluation dans le cadre des différents enseignements de spécialités. Pour vous

aider, une formation est mise en place en direction des enseignants avec une première vague de formation de formateurs, puis une déclinaison locale à l'ensemble des professeurs de lycées. Dès le collège, il faudra bien penser à favoriser toutes les compétences langagières articulées aux enjeux et contenus de chaque discipline.

Les procédures d'évaluations E3C ont été assouplies et deviennent des « **Evaluations communes** ».

La priorité donnée à l'**Éducation au Développement Durable** par le ministère s'est matérialisée au mois de juillet dernier par la parution de programmes qui mettent en avant des éléments de valorisation, d'explicitation et de renforcement des contenus d'enseignement relatifs au changement climatique, à la biodiversité et au développement durable dans chaque discipline, du cycle 1 au cycle 4. Ces programmes consolidés s'inscrivent dans la dynamique des nombreuses actions portées par la circulaire « transition écologique » n° 2019-121 du 27 août 2019, afin de permettre aux élèves d'accéder à une vision systémique des questions environnementales, économiques et sociales.

Les **rendez-vous de carrière** qui n'ont pu être réalisés depuis mars 2019 vont être mis en place au 1<sup>er</sup> trimestre et ce dès cette fin septembre.

Nous vous rappelons enfin que vous devez déposer vos candidatures individuelles au **Plan Académique de Formation** sur [esterel.ac-nice.fr](http://esterel.ac-nice.fr), application GAIA individuel au plus tard le **18 septembre 2020**.



## Partie disciplinaire

---

**Les IA.IPR de lettres** espèrent que vous avez pu trouver dans ces vacances l'indispensable repos après des mois si difficiles d'exercice de votre mission auprès des élèves. Le travail considérable que vous avez fourni pour assurer la continuité pédagogique mérite un profond respect et la reconnaissance de l'institution. Soyez assurés que le collège des IA.IPR de lettres continuera, quel que soit le contexte des mois à venir, à vous soutenir et vous accompagner dans cet engagement professionnel qui a, une nouvelle fois, caractérisé votre action. Nous avons eu l'occasion pendant la période de confinement puis durant le déconfinement de rencontrer des équipes et d'échanger avec elles sur les « stratégies » pédagogiques et didactiques qui avaient été mises en place : leurs réussites, leurs contraintes, leurs limites et les adaptations nécessaires qu'elles exigeaient ou exigeraient si elles devaient se poursuivre. Indéniablement, nous avons, tous ensemble, beaucoup appris et nous souhaitons que la réflexion qui a symbolisé cette période inédite soit l'objet d'un réinvestissement éclairé. Les webinaires de juin et juillet dernier ont permis un premier temps de formation et de mutualisation autour de scénarios didactiques incluant des exploitations du numérique au service de tous les champs de notre discipline. Nous devons retrouver des occasions durant cette année de poursuivre cette réflexion qui conduira tous les professeurs de français, quel que soit leur niveau d'enseignement, à exercer leur liberté pédagogique et leur capacité à innover au service de pratiques qui participeront à cette adhésion nécessaire des élèves aux apprentissages.

En cette rentrée, peut-être encore plus que dans les précédentes, le souci de l'équité et de la lutte contre le décrochage scolaire inspirera plus que jamais les efforts de tous les acteurs de l'Éducation. L'éloignement de l'école qu'ont subi les élèves durant tout le troisième trimestre nous impose un accompagnement tout particulier de certains d'entre eux que le confinement a mis en difficulté. **Les « propositions et recommandations pour la rentrée 2020 » et les « priorités » pour chaque niveau** établies par l'inspection générale des lettres sont des points de repère aisément exploitables qui peuvent aider la réflexion des équipes en ce début d'année.

Il en est de même des « **outils de positionnement** » proposés en français pour les quatre niveaux du collège. Ces fiches n'ont pas vocation à faire l'objet d'une seule et longue séance d'évaluation en classe. Il ne s'agit pas de « tests » mais d'exercices mis à votre disposition pour faciliter l'observation collégiale des acquis des élèves en ce début d'année et mettre en œuvre les dispositifs de remédiation ou d'accompagnement appropriés.

En 6<sup>ème</sup>, **les tests** d'évaluation et en seconde, les tests de positionnement ont lieu plus tôt pour un accompagnement plus précoce.

Pour mieux comprendre les besoins des élèves, deux nouveautés : l'ensemble des résultats individuels des élèves sur les parties « résolution de problème » en mathématiques et « compréhension de l'écrit » en français sera libéré : les équipes pédagogiques auront ainsi une vision complète des réussites et des difficultés de chacun et pourront organiser ainsi une prise en charge adaptée. Il est essentiel que chacun fasse l'effort de se plonger dans ces résultats, mais aussi s'approprie bien les exercices libérés.

**Un test de fluence non numérique** vient très utilement compléter et de préférence précéder les tests numériques. Les modalités d'organisation et de passation ont été transmises aux principaux. Vous trouverez sur notre site toutes les ressources et en particulier le diaporama sur les enjeux, la passation de la fluence et des exercices d'entraînement.

## L'étude de la langue

Quel plus bel exercice que de pratiquer sa langue et de pouvoir la penser, la comprendre, en saisir les régularités, et progressivement la ductilité, la finesse ? Un tel enjeu suppose que les élèves puissent procéder à des manipulations, que **les séances privilégient la réflexion, les essais d'analyse et de verbalisation fréquents**, que les synthèses soient écrites en commun, que l'on aille de la pratique vers la conceptualisation et la mémorisation et non l'inverse, dans un malentendu pédagogique, prolongé par les manuels, que l'on voit encore trop souvent et qui est souvent cause des difficultés de nos élèves. C'est faire de la séance un moment vivifiant d'exploration, un exercice d'intelligence, celle de la langue, la sienne aiguisée par celle des autres, un moment unique, et non plus un pensum répété ou un greffon désincarné.

Pour nous aider à construire un continuum pédagogique, vient de paraître **la Grammaire du français, terminologie**, un outil précieux à lire et relire, ensemble, à pratiquer entre collègues, comme un bien commun. Afin de vous présenter cette *Grammaire* et ses lignes de force, nous avons réalisé **quatre capsules vidéos** (liens au bas de document et sur notre site).

## La lecture et l'écriture

**La formation du sujet-lecteur et celle du sujet-scripteur** auxquelles tend notre enseignement sont bien entendu indissociables. Ces deux piliers de l'activité des élèves dans le cours de français trouvent leur motivation l'un par l'autre, l'un avec l'autre. Le processus d'appropriation des œuvres et des écrits que les nouveaux programmes du lycée, dans la continuité de ceux du collège, revendiquent s'affirme comme le meilleur cheminement vers le « plaisir du texte », condition *sine qua non* à l'émergence dans nos classes de lecteurs impliqués qui construisent des liens affectifs avec les récits que le texte littéraire (sous toutes ses formes) leur dévoile. Cette empathie fictionnelle, notamment envers un personnage, est une des clés de la formation du lecteur. A nous de la susciter par des pratiques qui exercent cette relation directe et subjective aux livres et aux histoires. Cessons de voir un quelconque hiatus entre cet investissement subjectif que la lecture littérature induit et l'étude ou l'expertise de la lecture analytique. Ces deux approches sont complémentaires, unies même l'une à l'autre. C'est bien l'implication première et « l'activité fictionnalisante du lecteur » (Langlade, 2006) qui permettra la distanciation de l'étude et l'engagement axiologique des élèves.

A l'instar de ce que Michel de Certeau écrivait dès 1990, formons ce « lecteur braconnier qui « insinue les ruses du plaisir et une réappropriation dans le texte de l'autre : il y braconne, il y est transporté, il s'y fait pluriel ». **Cet espace d'appropriation** doit donc être au cœur de la relation avec le texte et l'utilisation de l'écrit en constitue sans aucun doute, au seuil comme au terme de la rencontre, l'un des vecteurs les plus efficaces. Nos programmes invitent à ces écrits de création qui favorisent l'appropriation : le texte du lecteur (qu'il soit imaginaire, réflexif, argumentatif...) permet au lecteur empirique de s'exprimer, il est une trace d'une expérience personnelle de lecture et favorise indéniablement l'apprentissage d'une lecture investie, lecture investie qui favorisera elle-même la lecture « experte », avertie, éclairée par le cours. Car cette esthétique de la réception, nous insistons, n'est en aucun cas essentialiste ; il faut se garder de toute approche ontologique du sujet lecteur qui ferait croire en une relation innée et toujours féconde entre un élève et un texte. Mieux que quiconque vous savez qu'il n'en est rien et que cette esthétique s'apprend et s'enseigne, souvent dans la difficulté. Il faut mettre en œuvre les moyens pour les élèves de recevoir un texte, de le prendre afin qu'il ne soit plus cet objet évanescant qui échappe à leur emprise, voire à leur prise. Et pour cela, la convocation dans les scènes de rencontre avec les textes de l'univers de référence des lecteurs-élèves a fait ses preuves aujourd'hui. Cela veut bien mieux dans tous les cas qu'une entrée un tantinet brutale par les techniques rhétoriques ou narratives (qui – pour éviter toute mésinterprétation de nos propos- auront-elles aussi, au moment opportun, leur place dans le rapport au texte). **L'implication de l'élève-lecteur est une nécessité de la lecture littéraire.** Wolfgang Iser dans *L'Acte de lecture* nous avertit : « la lecture ne devient un plaisir que si la créativité entre en jeu, que si le texte nous offre une chance

de mettre nos aptitudes à l'épreuve ». Il s'amuse un plus loin à rappeler cette citation du *Tristram Shandy* (II, 11) de Sterne : « aucun auteur, averti des limites que la décence et le bon goût lui imposent, ne s'avisera de tout penser. La plus sincère et la plus respectueuse reconnaissance de l'intelligence d'autrui commande ici de couper la poire en deux et de laisser le lecteur imaginer quelque chose après vous ». Le texte ne devient alors vraiment œuvre que lorsque le lecteur s'en empare. Les quatre processus (activité fantasmatique / jugement axiologique / cohérence mimétique / concrétisation imageante) qui fondent selon Gérard Langlade la lecture littéraire doivent trouver leur espace dans les séances de lecture et d'écriture.

**Les échanges et débats interprétatifs, les écrits d'appropriation** (écriture de réception, dans les marges, autolecture réflexive, écrits personnels de conclusion — synthèse, interrogation personnelle, réflexion — sur un texte qui prolongent la séance, en sont une reconfiguration, carnet ou journal de lecteur, journal de personnage, autobiographie de lecteur, écriture à la manière de fanfiction...) constituent autant d'activités qui engagent l'élève dans ce processus complexe de lecture, l'esprit de complexité étant le propre de la littérature, celui d'une Babel heureuse (Barthes, 1982) acceptant, explorant tous les possibles narratifs, axiologiques et existentiels des œuvres, ceux des élèves et ceux des professeurs n'ayant d'ailleurs pas forcément vocation à se confondre ni même à se rejoindre.

Cette expérience de rencontre avec les textes, dense, diverse, préfigure et prépare **la dissertation** qui n'est qu'une modalité ultime de l'appropriation, et qui doit être conçue ainsi : non comme une structure figée que l'on remplirait, mais comme un exercice de pensée libre et exigeant, cherchant à dépasser les *a priori*, se nourrissant de la mémoire vibrante du texte et des expériences de lecteur. C'est pourquoi elle n'attend pas la fin de l'étude d'une œuvre pour s'exercer, mais s'offre, partielle, patiente, prudente, aussitôt les premières lectures de l'année. C'est pourquoi elle n'a pas à être introduite par une méthodologie de la dissertation. Dissenter, c'est penser. Les conseils de méthode suivent, sobres et modestes, cet exercice de pensée car c'est lui qu'on vise à approfondir.

On l'aura compris, le processus engagé dans la lecture littérature ne se réduit en rien au simple recueil des « réactions » des élèves ou à la très embarrassante question : « qu'en pensez-vous ? », annonciatrice de silences gênés. Non, la lecture subjective et l'implication se stimulent chez les élèves ; la lecture actualisante (Citton, 2007) qui fait résonner le texte, parfois très ancien, dans notre environnement et nos préoccupations actuels, étant sans doute l'une des voies conduisant à cette implication à condition que cette actualisation ne soit pas artificielle ou irrecevable. Le professeur de lettres classiques sait combien Ulysse demeure un héros moderne illustrant sans cesse notre réel.

Nous ne pourrions que trop inviter les collègues des collèges à présenter aux élèves de 6<sup>ème</sup> la magie des lettres classiques, leur omniprésence et leur apport culturel et linguistique. Que l'étude du latin ou/et du grec (nous nous félicitons du succès du dispositif ECLA dans l'académie) soit proposée au plus grand nombre d'élèves et particulièrement ceux qui rencontrent des difficultés dans leur rapport à la langue. Et que la classe de seconde ne soit plus ce cap infranchissable pour les collégiens latinistes ou hellénistes qui abandonnent en si grand nombre cette option à l'entrée au lycée. Les collègues des lycées se doivent d'aller à la rencontre des élèves de 3<sup>ème</sup> pour leur montrer tout l'intérêt qu'ils ont à poursuivre cet enseignement. Nous irons cette année voir les équipes de lettres classiques des bassins et travaillerons avec vous sur une dynamique collège-lycée afin que ce guide que représente la culture antique soit toujours offert à nos élèves.

Nous savons combien en ces temps masqués la pratique de l'oral relèvera de la performance. Comment mener à bien face à des visages inaccessibles l'indispensable exercice de la voix, de l'écoute, de la discussion et de la communication dont la séance de français est traditionnellement, et plus encore depuis les programmes de 2015 au collège et ceux de 2019 au lycée, le berceau idéal ?

Cependant, nous ne pouvons délaissier, même masqués, cet apprentissage dont l'épreuve « d'oral de maturité » de Terminale sera une forme d'aboutissement. Dès la sixième (et bien avant) cette pratique de l'oral s'impose comme un des fondements de la formation du futur citoyen, maître de ses mots, de sa voix, de son *éthos*. La présence au texte que révèle la **lecture à haute voix** doit être travaillée, méthodiquement, progressivement, sans brûler les étapes (mieux vaut s'arrêter parfois précisément avec les élèves sur la lecture d'un vers que sur celle de tout un poème). Cette lecture que l'Épreuve Anticipée de Français évalue représente souvent la première interprétation du texte, la première marque de la subjectivité du lecteur lors d'une première strate, celle de sa maîtrise lors des mises en voix qui suivent la lecture initiale. Elle donne lieu à discussion, à controverses et est un tremplin à la posture réflexive des élèves que l'on invite à justifier, tout comme nous le faisons lors des travaux d'écriture, tels ou tels choix d'intonation, de rythme, d'effets... L'enjeu de l'enseignement de la lecture orale consiste à expérimenter l'oralisation comme une appropriation possible d'un texte, comme une actualisation subjective qu'il convient d'exercer.

Mais l'oralisation d'un texte n'est bien entendu qu'une modalité d'exercice des compétences orales des élèves. **Tous les genres de l'oral** doivent trouver leur place dans les différentes séquences d'enseignement et, loin de se cantonner à la modalité, finalement très contrainte, du cours dialogué orienté trop souvent par un questionnement faussement ouvert s'appuyant sur des repérages en tout genre, ces séances favoriseront l'apprentissage des différentes pratiques de l'oral : oral de réflexion (reformulation, formulation d'hypothèses, comparaison, explication, exemplification), oral de restitution (reformulation, récapitulation, description, présentation, démonstration), oral de délibération (argumentation, confrontation, comparaison), toutes conduites discursives « à l'articulation du cognitif et du langagier » (Rouba Hassan) qui favorisent la conceptualisation et les pratiques dialogiques. Développer ces pratiques langagières en cours, « développer chez les élèves une capacité à repérer leurs propres conduites et leurs formes », c'est préparer activement de façon intégrée les épreuves de l'oral ou du grand oral. Le débat autour des textes (qu'il soit délibératif pour résoudre les problèmes de compréhension ou bien spéculatif pour traiter la pluralité des interprétations) fait de la classe une communauté interprétative qui investit, par la confrontation des propositions, leur mutualisation et leur évaluation collective, le mystère de la littérature. Droits du lecteur et droits du texte s'y respectent !

Si Hugo écrit, comme il le dit dans un projet de préface à *L'Homme qui rit*, pour le « lecteur pensif », tout professeur de lettres ambitionne pareillement de former ce lecteur pensant mais aussi s'émouvant, ressentant et goûtant ce plaisir de lire, d'écrire, de parler et d'écouter que lui offre, à chaque séance, le cours de français, à tout le moins, puisque le métier est difficile, qu'il essaie d'offrir.

### Quelques ouvrages

- ***Un dictionnaire de didactique de la littérature*, Honoré Champion, 2020**
- ***Approches analytiques des textes littéraires*, « Le Français aujourd'hui », Armand Colin, 2020**

- **Quelle place pour la culture des élèves en classe ?**, « Le Français aujourd'hui », Armand Colin, 2019
- **L'enseignement de la littérature avec la numérique**, Peter Lang, coll. « ThéoCrit », vol.12, 2018
- **AHR, Sylviane, Enseigner la littérature aujourd'hui : disputes françaises**, Honoré Champion, coll. « Didactique des lettres et des cultures », 2015
- **L'oral aujourd'hui : perspectives didactiques**, Presse Universitaires de Namur, coll. « Recherche en didactique du français », 2017
- **HASSAN Rouba, BERTOT Florence (dir.) (2016), Didactique et enseignement de l'oral**, Publibook.

## Références citées

Circulaire de rentrée	<a href="https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo28/MENE2018068C.html">https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo28/MENE2018068C.html</a>
E3C	<a href="https://eduscol.education.fr/cid144187/detail-des-epreuves-baccalaureat-general-comptersession-2021.html">https://eduscol.education.fr/cid144187/detail-des-epreuves-baccalaureat-general-comptersession-2021.html</a>
Priorités et positionnement	<a href="https://eduscol.education.fr/cid152895/renree-2020-priorites-et-positionnement.html">https://eduscol.education.fr/cid152895/renree-2020-priorites-et-positionnement.html</a>
Tests d'évaluation de 6ème	<a href="https://eduscol.education.fr/cid142279/evaluations-de-6eme-2019-2020.html">https://eduscol.education.fr/cid142279/evaluations-de-6eme-2019-2020.html</a>
Tests de positionnement	<a href="https://eduscol.education.fr/cid142313/tests-de-positionnement-de-seconde-2019-2020.html#lien1">https://eduscol.education.fr/cid142313/tests-de-positionnement-de-seconde-2019-2020.html#lien1</a>
Documents sur la fluence Diaporama sur la passation et l'entraînement à la fluence	<a href="https://www.pearltrees.com/t/lettres-nice/fluence/id27620042">https://www.pearltrees.com/t/lettres-nice/fluence/id27620042</a>
La grammaire du français	<a href="https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Programmes/52/6/Livre_Terminologie_grammaticale_web_1308526.pdf">https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Programmes/52/6/Livre_Terminologie_grammaticale_web_1308526.pdf</a>
Capsules sur la terminologie	<a href="https://www.pearltrees.com/t/lettres-nice/la-terminologie/id34132290">https://www.pearltrees.com/t/lettres-nice/la-terminologie/id34132290</a>
Site lettres	<a href="https://www.pedagogie.ac-nice.fr/lettres/">https://www.pedagogie.ac-nice.fr/lettres/</a>

## Les autres références sur les programmes de lycée

Les enseignements de lycée	<a href="https://www.education.gouv.fr/au-bo-special-du-22-janvier-2019-programmes-d-enseignement-du-lycee-general-et-technologique-8645">https://www.education.gouv.fr/au-bo-special-du-22-janvier-2019-programmes-d-enseignement-du-lycee-general-et-technologique-8645</a>
Enseignements de première : programme national d'œuvres	<a href="https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo18/MENE2009217N.htm">https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo18/MENE2009217N.htm</a>
Note de service du 23-7-2020 Épreuves anticipées obligatoires et à l'épreuve orale de contrôle de français à compter de la session 2021	<a href="https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special7/MENE2019442N.htm">https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special7/MENE2019442N.htm</a>
Enseignements de spécialité sur programme limitatif	<a href="https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=39621">https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=39621</a>
<p>Enseignement de spécialité Humanités, littérature et philosophie, en terminale : dans le cadre de l'épreuve écrite de spécialité de terminale, seul le programme limitatif suivant est évaluable :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Semestre 1</b></li> </ul> <p>Objet d'étude - La recherche de soi :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- « Les expressions de la sensibilité » ;</li> <li>- « Les métamorphoses du moi ».</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Semestre 2</b></li> </ul> <p>Objet d'étude - L'humanité en question :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- « Histoire et violence » ;</li> <li>- « Les limites de l'humain ».</li> </ul>	<a href="https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special2/MENE2001793N.htm">https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special2/MENE2001793N.htm</a>
Nouveau programme en BTS	<a href="https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo11/ESRS2003433N.htm">https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo11/ESRS2003433N.htm</a>